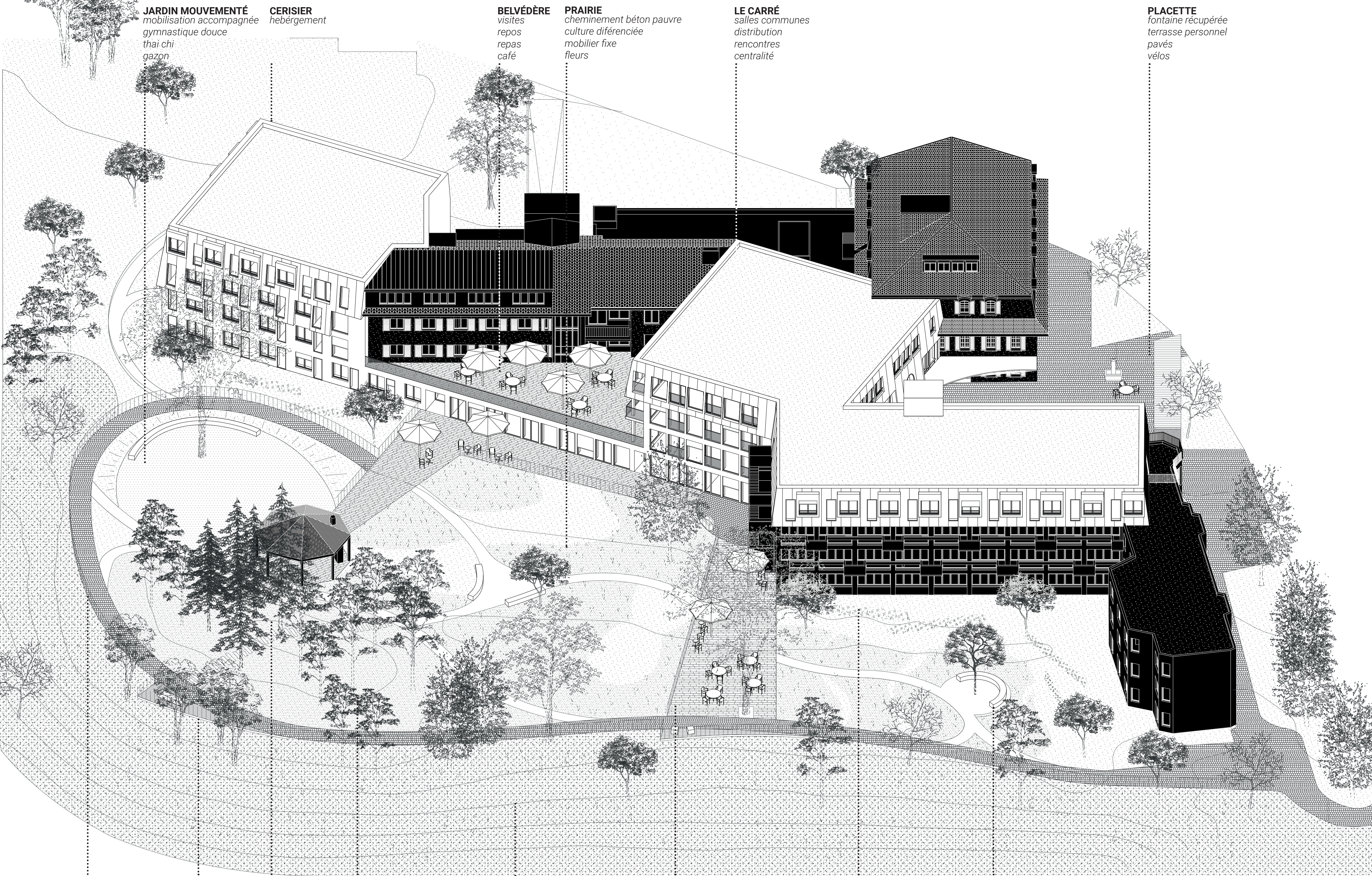


CONCOURS EMS BOISSONNET / “POP THE CLUTCH!”



CEUILLETTE
promenade forestière
démambulation

PLATEFORME
percée visuelle
ornithologie
intimité
pause

LO QUICAJON
atelier de groupe
animation
grillades
peinture
ombre
thé

LE SENTIER
sous-bois
fougères
fraises
pinède
faune
flore

TALUS
zone verte inaccessible
gamin de

LONGUE PLACE
raclette et corps des alpes
repas dans le parc
rassemblements
manifestations
pierre naturelle
mobilier volant

JARDINET
espace contemplatif privé
haie de charme
arbres à fleurs
prairie

JARDIN EXPÉRIMENTAL
jardin thérapeutique
permaculture
potager
repos

POP THE CLUTCH!



1906: hangar. 1930: transformations. 1949: un garage privé. 1950: construction d'un pavillon et transformations diverses. 1962: transformations, agrandissement, citerne à mazout. 1972: transformations et agrandissement du complexe existant, 1981: construction d'une salle polyvalente et d'une buanderie en façade sud et création d'une toiture terrasse. 1986: transformations diverses et agrandissement du bâtiment. 1991: diverses transformations: intérieures et extérieures des 1er et 2e étages. 1997: agrandissement de la salle à manger pour la création d'une verrière. 2005: transformations pour l'aménagement d'une salle de recueillement et d'un espace d'accueil. 2010: Transformations intérieures et extérieures au sous-sol et rez-de-chaussée comprenant la modification de l'ascenseur pour la fondation Louis Boissonnet. *ETC...*

LIANT TEMPOREL

Depuis sa création en 1874, la Fondation Louis Boissonnet a connu plus d'une vingtaine de transformations et d'agrandissements successifs. Ceux qui nous sont parvenus sont les témoins de l'histoire de l'un des plus anciens établissements d'accueil du canton et permettent de créer un environnement riche et varié qu'aucune construction neuve ne saura jamais égaler, avec ses défauts bien sûr, mais surtout avec ses qualités. C'est l'identité du lieu, faite d'arbres et de mansardes.

Plus que jamais, au lendemain d'un rapport alarmant du GIEC concernant le rechauffement climatique, il est crucial que nous cherchions à modifier bénéfiquement ce qui est déjà là, plutôt que de chercher à le remplacer à tout prix. Pour préserver notre patrimoine, classé ou non, mais également pour respecter et bénéficier autant que possible des nombreuses ressources matérielles, humaines, énergétiques et financières déjà investies, il y a une décennie ou un siècle. Tout cela en évitant d'investir de nouvelles ressources pour la seule démolition et production d'une quantité de

déchets non négligeable. Sur la base de ces idées, le projet se confronte à l'exercice de la transformation fine d'un ensemble hétéroclite et y injecte tous les éléments nécessaires à la vie et l'activité agréable des résidents et du personnel d'un EMS contemporain. Cette intervention se matérialise au travers d'un geste simple, celui d'un volume cubique qui se glisse dans les interstices préexistants et vient lier les différentes partie par leurs coins, clarifiant ainsi la circulation entre elles. Nous l'appelons le Carré. Dans son prolongement, un nouveau secteur vient se greffer à l'aile Amandier, et permet d'accueillir 40 chambres supplémentaires. Nous l'appelons Cerisier.

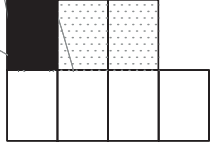
LIANT ORGANISATIONNEL

Le Carré se place donc à chacun des 4 étages au centre du dispositif, entre les deux ailes qui contiennent les unités de vie. Chaque étage accueille ainsi une unité d'accompagnement, desservie généreusement par de nombreuses circulations verticales. Plus on se rapproche du centre du dispositif, plus les programmes communs abondent. La situation vis-à-vis du sol est clarifiée: Le rez supérieur ne communique qu'avec la Placette, espace minéral nouvellement créé tenu sur ses 4 côtés par la Maison Mère, le Carré, le Secteur Tilleul et enfin un simple abri à vélo servant de filtre semi-opaque à la route. Les différents programmes publics et journaliers (coiffeur, médecin, CAT) sont disposés autour de cette place, sur laquelle débouchent donc ainsi 3 entrées distinctes. Si, depuis la réception, on traverse le Carré, on arrive au Belvédère, généreuse terrasse orientée sud.

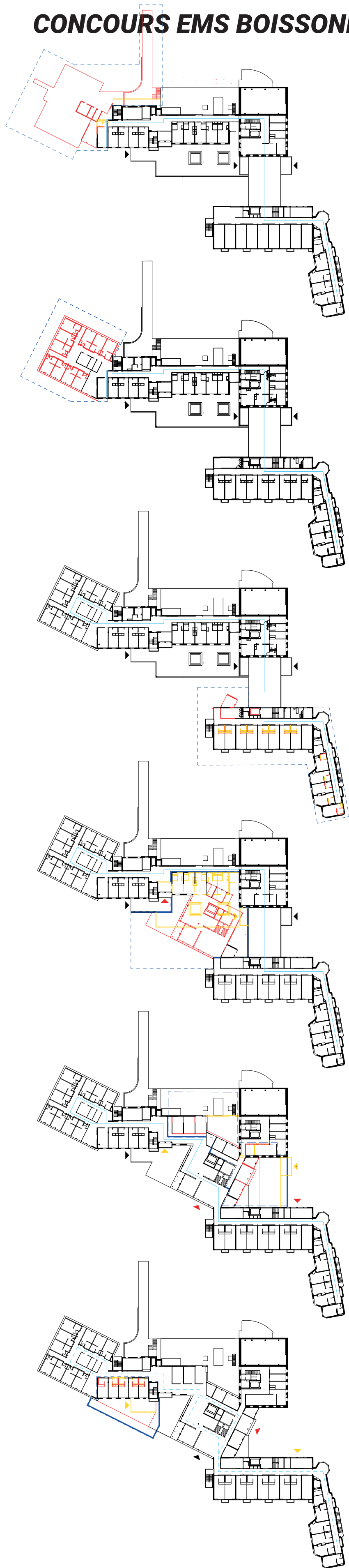
Si on emprunte les escaliers centraux, on arrive alors au foyer du rez inférieur, lequel distribue le parc de plein pied

LIANT PAYSAGER

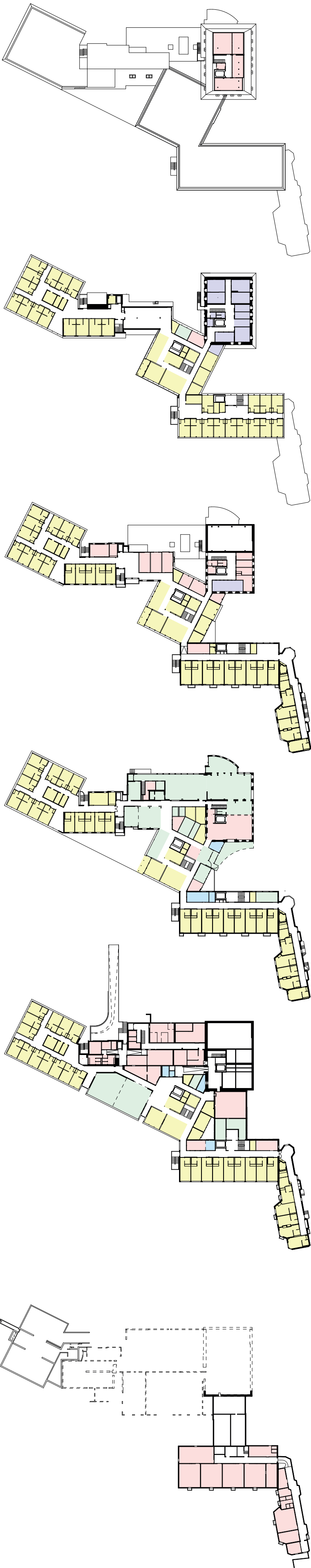
La stratégie employée pour le parc est la même que celle utilisée pour les bâtiments: on utilise au maximum la végétation et le relief pré-existants afin de créer une série d'espaces variés ainsi que différentes relations au patrimoine paysager. *Lo Quicajon* est soigneusement démonté et déplacé, il sert de pivot entre le place minérale et les sous-bois. Une nouvelle entrée est aménagée à l'angle sud-est de la parcelle, en relation directe avec l'arrêt de bus pré-existant. Au nord, un mur de soutènement servant de rampe d'accès au sous-sol permet aussi de clarifier la limite du parc vis-à-vis des surfaces minérales attenantes.



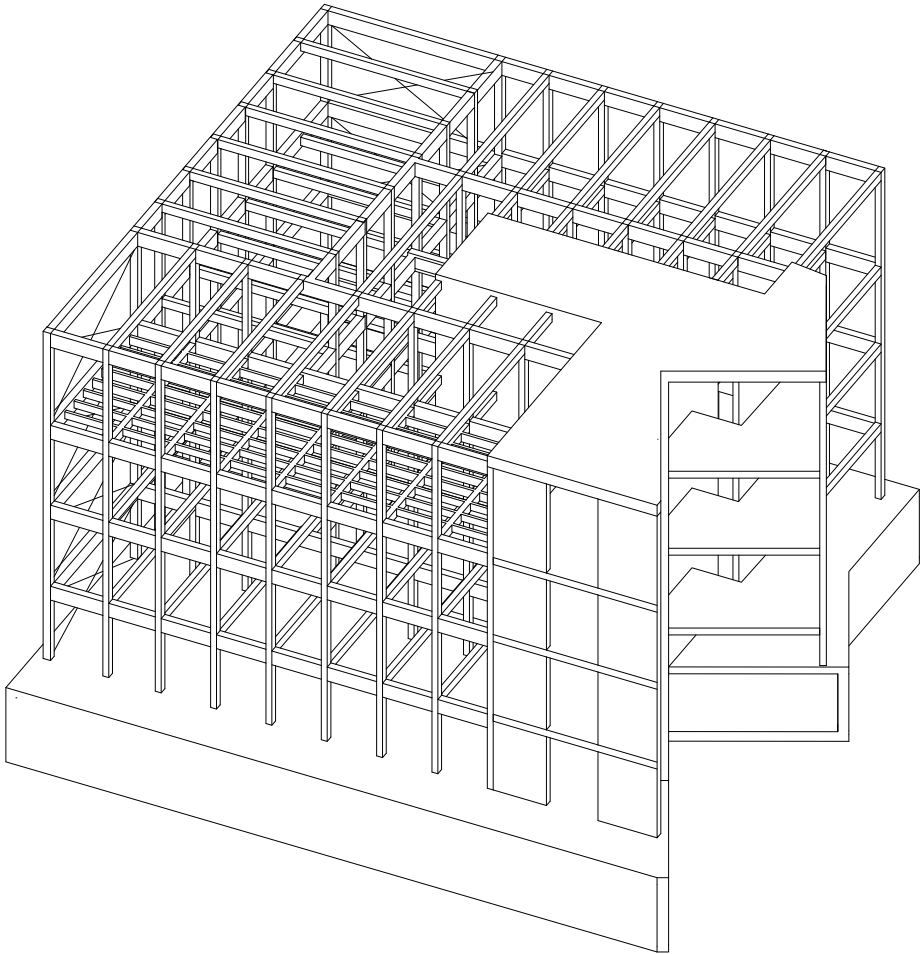
CONCOURS EMS BOISSONNET / “POP THE CLUTCH!”



PHASE 1 Installation chantier. Excavation, gros oeuvre béton, fondations, sous-sol et dalle de rez inférieur, construction du coin de transition avec réservations afin d'accueillir la structure bois de manière orthogonale. Aménagement de l'accès au sous-sol, abri PC, services. DURÉE: 4 mois ACCÈS: Préservés. CHAMBRES: -3 / 103 lits repartis dans 72 chambres dont 41 individuelles. CIRCULATIONS: Préservées.	LOCAUX COMMUNS: Préservés. LOCAUX LOGISTIQUES: Préservés. LOCAUX ADMINISTRATIFS: Préservés.
PHASE 2 Construction de 4 étages en bois, structure porteurs poteaux poutres, panneaux de façade préfabriqués, ferblanterie posée sur place. Second oeuvre, aménagements intérieurs complets y.c. sanitaires. DURÉE: 7 mois ACCÈS: Préservés. CHAMBRES: +0 / 103 lits repartis dans 72 chambres dont 41 individuelles. CIRCULATIONS: Préservées. LOCAUX COMMUNS: Préservés.	LOCAUX LOGISTIQUES: Préservés. LOCAUX ADMINISTRATIFS: Préservés.
PHASE 3 Surélévation d'un étage en bois couplée à un assainissement léger du secteur Tilleul, remplacement des sanitaires, construction du coin de transition en béton avec réservations afin d'accueillir la structure bois de manière orthogonale. DURÉE: 5 mois ACCÈS: Préservés, nouvel accès sud-ouest au parc via secteur Censiers. CHAMBRES: -1 / -42(Tilleuls), +41(Censiers), 103 lits repartis dans 71 chambres dont 41 individuelles.	CIRCULATIONS: Prolongées vers nouvelle extension Censiers, accès au secteur Tilleul condamné pour la durée des travaux sauf accès sous-sol et technique maintenus. LOCAUX COMMUNS: Préservés. LOCAUX LOGISTIQUES: Préservés. LOCAUX ADMINISTRATIFS: Préservés.
PHASE 4 Démolition des salles polyvalentes existantes au rez inférieur, construction partielle du Carré (4 étages en bois), démolition partielle et transformation de l'aile est du secteur Amandiers. DURÉE: 5 mois ACCÈS: Accès à la terrasse depuis le hall d'entrée condamné, utilisation de la sortie du secteur Amandiers. CHAMBRES: +45 / +55(Tilleuls avec surélévation), -10(Amandiers), 116 lits repartis dans 116 chambres individuelles. CIRCULATIONS: Ouverture de la circulation traversante via le Carré.	CIRCULATIONS: Réouverture de l'accès au secteur Tilleul renoué, protection du couloir d'accès aux secteurs Amandiers et Censiers par paroi de chantier temporaire avec isolation phonique. LOCAUX COMMUNS: Salles polyvalentes disparaissent, si possible phase à effectuer durant l'été afin de les remplacer par chapiteau installé dans le parc durant mois chauds. LOCAUX LOGISTIQUES: Déplacement de la Buanderie sous les combles de la Maison Mère. LOCAUX ADMINISTRATIFS: 3 bureaux du pavillon rez inférieur déplacés temporairement dans 3 chambres non encore occupées.
PHASE 5 Démolition de l'ancien pavillon d'entrée au rez supérieur, fin de la construction du Carré y.c. aménagements intérieurs et jonction avec la Maison Mère. DURÉE: 4 mois ACCÈS: Accès principal déplacé temporairement sur la façade nord du secteur Tilleul, via le futur coiffeur. Nouvel accès principal au parc par le foyer du Carré, au rez inférieur. CHAMBRES: 116 lits repartis dans 116 chambres individuelles. CIRCULATIONS: Ouverture de la circulation traversante via le Carré.	LOCAUX COMMUNS: Ouverture de la première des deux nouvelles salles polyvalente. LOCAUX LOGISTIQUES: Préservés. LOCAUX ADMINISTRATIFS: /
PHASE 6 Démolition du local de jardin et modification partielle du sous-sol Amandier (étais, reprises de charge), ainsi que prolongement du chien assis en toiture. Construction de la deuxième salle polyvalente, nouveaux sanitaires dans chambres préexistantes. DURÉE: 4 mois ACCÈS: Nouvelle entrée principale via place du village fonctionnelle. CHAMBRES: A la fin de cette phase, 121 lits repartis dans 121 chambres individuelles.	CIRCULATIONS: Ouverture complète de la circulation via Carré. LOCAUX COMMUNS: A la fin de cette phase, ouverture de la deuxième salle polyvalente. LOCAUX LOGISTIQUES: Ouvertures de tous les nouveaux bureaux du Carré, la direction et les médecins peuvent investir la Maison Mère à la fin de cette phase.
TOTAL: 29 mois Les phases sont indépendantes les unes des autres et l'EMS peut fonctionner de manière habituelle en tout temps pendant et entre les phases. Au vu de la situation actuelle d'approvisionnement en matériaux de construction, ces 30 mois pourraient être planifiés avec des pauses afin d'éviter les temps morts, de s'adapter aux saisons et de minimiser l'impact sur les résidents et les collaborateurs.	



R+3 BUANDERIE	R+2 CABINET DE GROUPE LOCAL PARAMÉDICAL ESPACE BIEN-ÊTRE UNITÉ D'ACCOMPAGNEMENT
R+1 CONFÉRENCE ADMINISTRATION UNITÉ D'ACCOMPAGNEMENT	R ESPACES COLLECTIFS ET COIFFEUR CAT SALLE À MANGER PERSONNEL, RÉCEPTION. UNITÉ D'ACCOMPAGNEMENT
R-1 SALLES POLYVALENTES, RECEUILLEMENT CAT LOCAUX TECHNIQUES, ATELIER MENUISERIE. UNITÉ D'ACCOMPAGNEMENT	R-2 DÉPOTS. ABRI PC

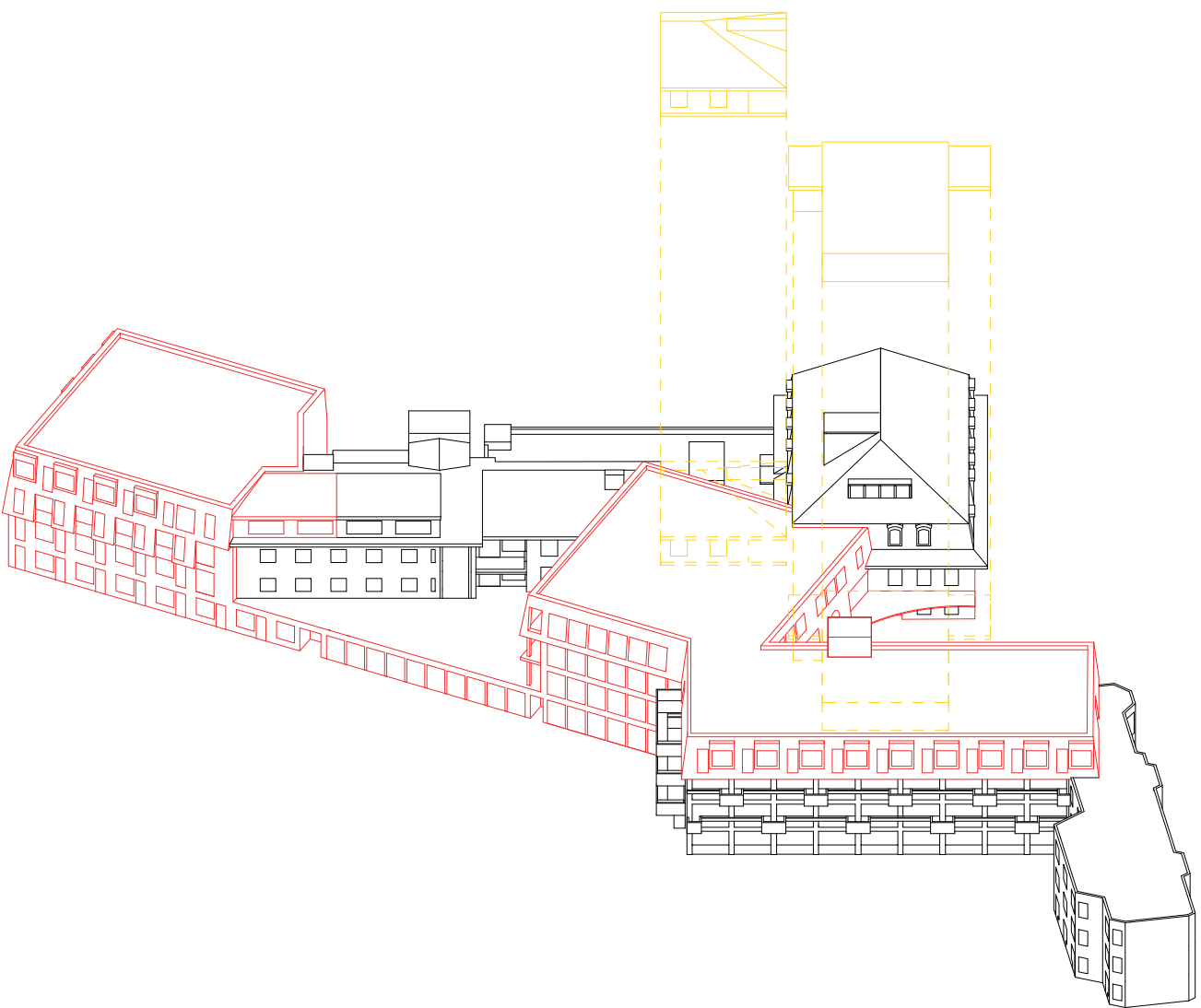


STRUCTURE

La transition entre l'orientation du système préexistant et l'implantation de biais est gérées par un «coin» en béton qui assure le contreventement et permet un montage simple de la structure en bois, de façon orthogonale. Le système utilisé est un système de poteaux/poutre standard, sur lequel vient se greffer une façade en panneaux préfabriqués. Les murs aveugles accueillent également des croix de Saint-André en acier rond. La structure suit l'orientation de chambre afin d'offrir la domesticité d'un plafond solivé aux résidents. La structure principale est en lamellé-collé, et la structure secondaire en bois massif, dans la limite de l'approvisionnement disponible. Dans les parties publiques du bâtiment, le solivage tertiaire disparaît et le plancher sur solive est remplacé par un plancher sous forme de plaques contrecollées, afin d'offrir une surface lisse et une hauteur sous plafond plus importante aux utilisateurs.

DÉROGATION PC

Afin d'éviter au maximum d'imperméabiliser les sols en dehors de l'emprunte des bâtiments, une dérogation est acceptée par la PC vaudoise afin de construire un abri pc de moins de 200 places qui peut servir de parking souterrain en temps de paix.



RÉEMPLOI

Au delà des considérations écologiques liées à cette stratégie de projet, la réutilisation des bâtiments existants offre toute une série d'avantages non négligeables pour le maître d'ouvrage. Les nouveaux programmes ont tous été placés à une distance suffisamment réduite des voies de fuites pré-existantes, ce qui permet de ne pas avoir à construire de nouvelles circulations verticales compartimentées et de proposer un réel escalier monumental dans le foyer, afin de stimuler les résidents qui peuvent encore l'emprunter.

Les installations logistiques onéreuses (et pour certaines très récentes) comme les montes-charges hydrauliques sont toutes réutilisées. A une époque où l'approvisionnement est incertain et où les prix prennent l'ascenseur, les bâtiments existants constituent une réserve de matériaux gratuite, disponible immédiatement et déjà mise en oeuvre.

La conservation et transformation des chambres doubles du secteur Tilleul en chambres simples permet une grande générosité dans leurs surfaces, par rapport aux normes appliquées aux établissements nouveaux. Les caractères fortement différenciés des secteurs permet une orientation aisée des résidents ainsi qu'une impression d'appartenance à une partie de l'ensemble. Le maintien de l'extension du secteur Tilleul permet de conserver la protection qu'elle offre au parc, vis-à-vis du chemin de Boissonnet. L'identité du lieu, et avec elle l'attachement des collaborateurs de longue date, est préservée.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En plus des importantes ressources économisées par leur non-investissement dans une démolition et une reconstruction, les deux extensions sont construites en bois (si possible suisse), isolées et étanchéifiées selon les recommandations Minergie P. Cependant, considérant que l'assainissement lourd de l'entier des bâtiments du complexe n'est pas réaliste ni souhaitable, le projet propose d'installer une ventilation en simple flux avec récupération de chaleur, insérée dans la gaine technique des sanitaires, au moment de leur rénovation ou construction. Ce système est couplé avec des entrées d'air hygro-réglables, insérées dans les menuiseries des fenêtres neuves. Dans les parties rénovées, les pièces seront également équipées de nouvelles fenêtres intégrant ce système, pour autant qu'elles n'aient pas déjà été remplacées récemment. L'exposition sud de la majorité des chambres permet de bons gains thermiques durant l'hiver, et les décrochés de la façade apportent de l'ombre en été. Les toitures plates peuvent accueillir des panneaux solaires ou être végétalisées. Le projet évite l'utilisation de matériaux qui ont une mauvaise espérance de vie (fenêtres PVC, isolation synthétique, etc.).

PAYSAGE

Le projet a pour ambition de préserver le patrimoine arboré du parc avec des interventions minimalistes telles que des mouvements de terrains limités à l'implantation du bâti et des axes de circulations perméables. La faible quantité d'arbres supprimés permet des dégager des espaces vides renforçant l'unité du parc et permettant la mise en place

d'une grande poche centrale de prairie fleurie qui vient s'accrocher au programme d'activités de groupe de l'extension du bâtiment. Les unités de vies sont accompagnées de plantations de cerisier à fleurs et d'un jeu de haies de charmes. Celles-ci jouent un rôle tampon entre les espaces semi-privatifs et le parc.

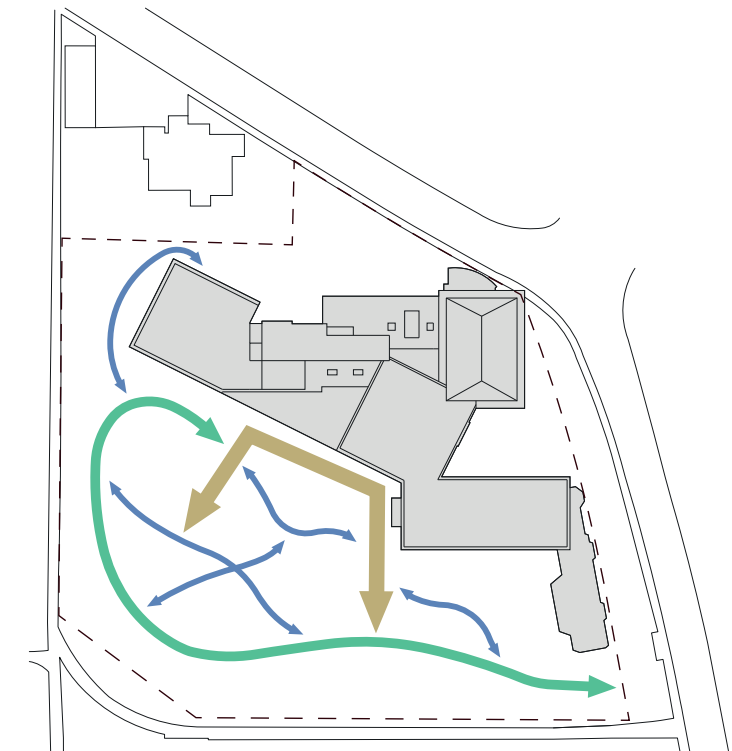
La circulation est hiérarchisée afin de simplifier la lecture du parc pour les résidents tout en leur offrant un continuum d'ambiances différentes.



PATRIMOINE ARBORISÉ
ARBRES CONSERVÉS
ARBRES PROJETÉS
ARBRES SUPPRIMÉS

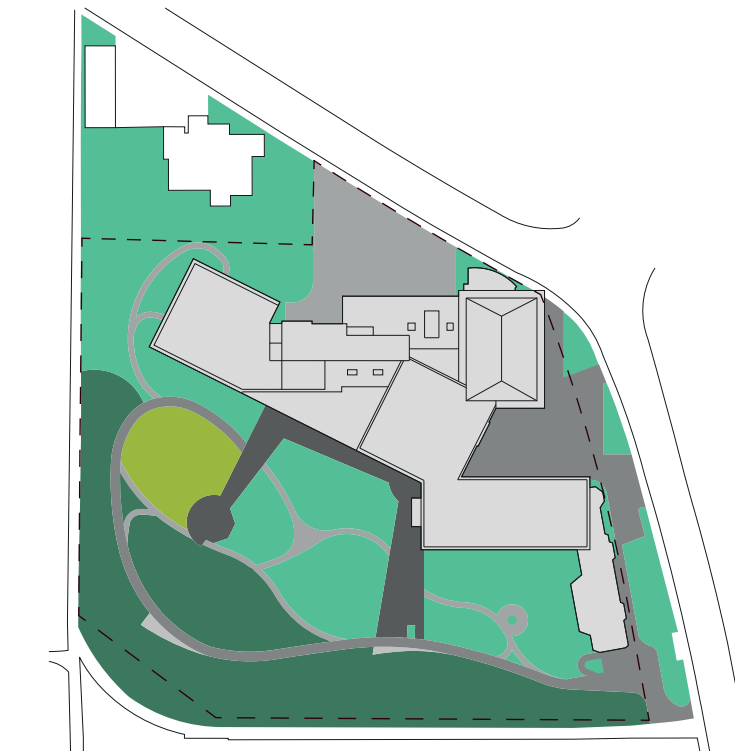
La longue place est structurée en deux axes forts dirigés vers Lo Quicajon et vers le peuplier, arbre majeur du parc. Elle permet de se rassembler.

La promenade de la cueillette constitue l'accroche du parc avec l'extérieur. Elle offre également au résident de l'intimité ou la possibilité de recevoir des visites sur les plateformes qui ponctuent la déambulation. Les sentiers des prairies quant à eux créent des connexions plus directes entre les points repères du parc.

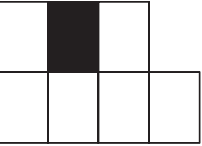


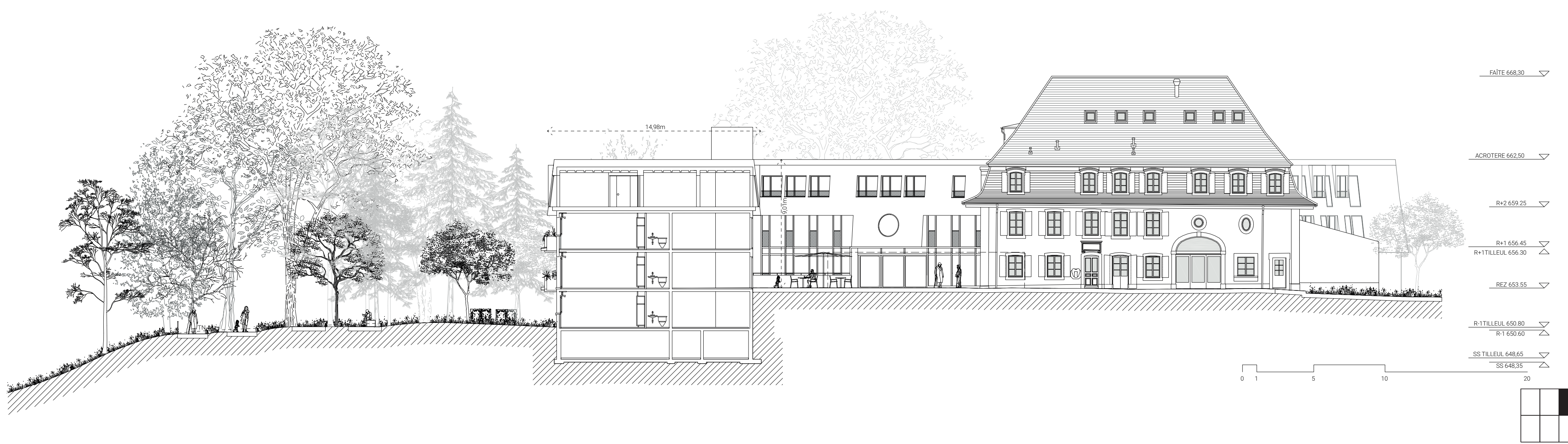
CIRCULATIONS
LONGUE PLACE, AVEC MAIN COURANTE.
PROMENADE CUEILLETTE, AVEC MAIN COURANTE.
SENTIERS DES PRAIRIES, SANS MAINS-COURANTES.

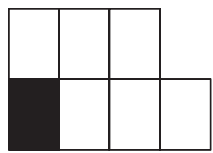
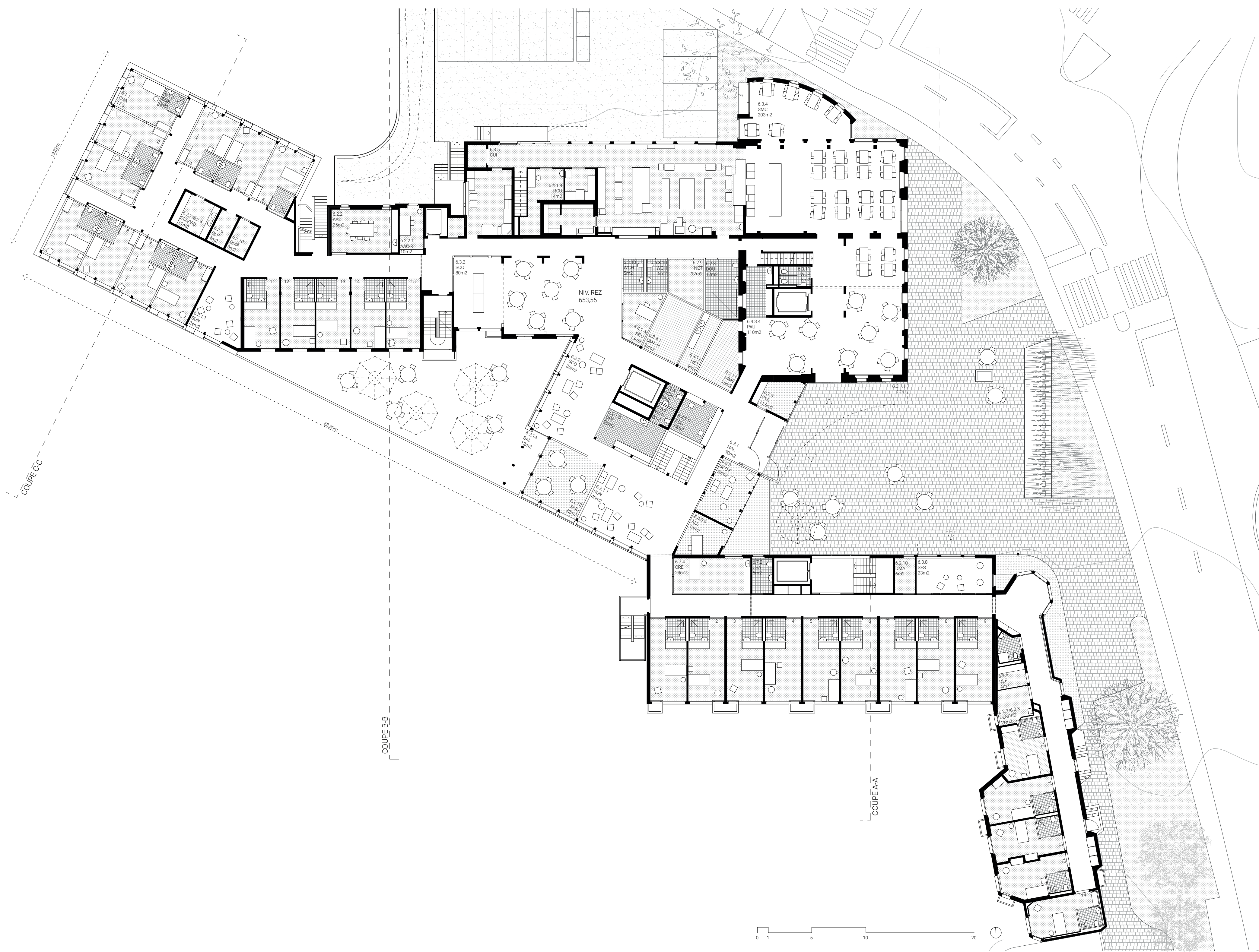
La prairie fleurie constitue le socle du parc. On trouve des zones plus intenses dans l'entretien avec du gazon sous le platane existant ainsi qu'un jardin expérimental (étang, rétention, potager) dans le secteur du catalpa. Le cordon boisé constitue la zone de végétation inaccessible et fonctionne comme limite du parc.



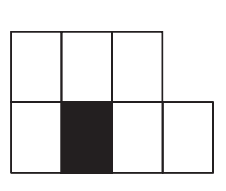
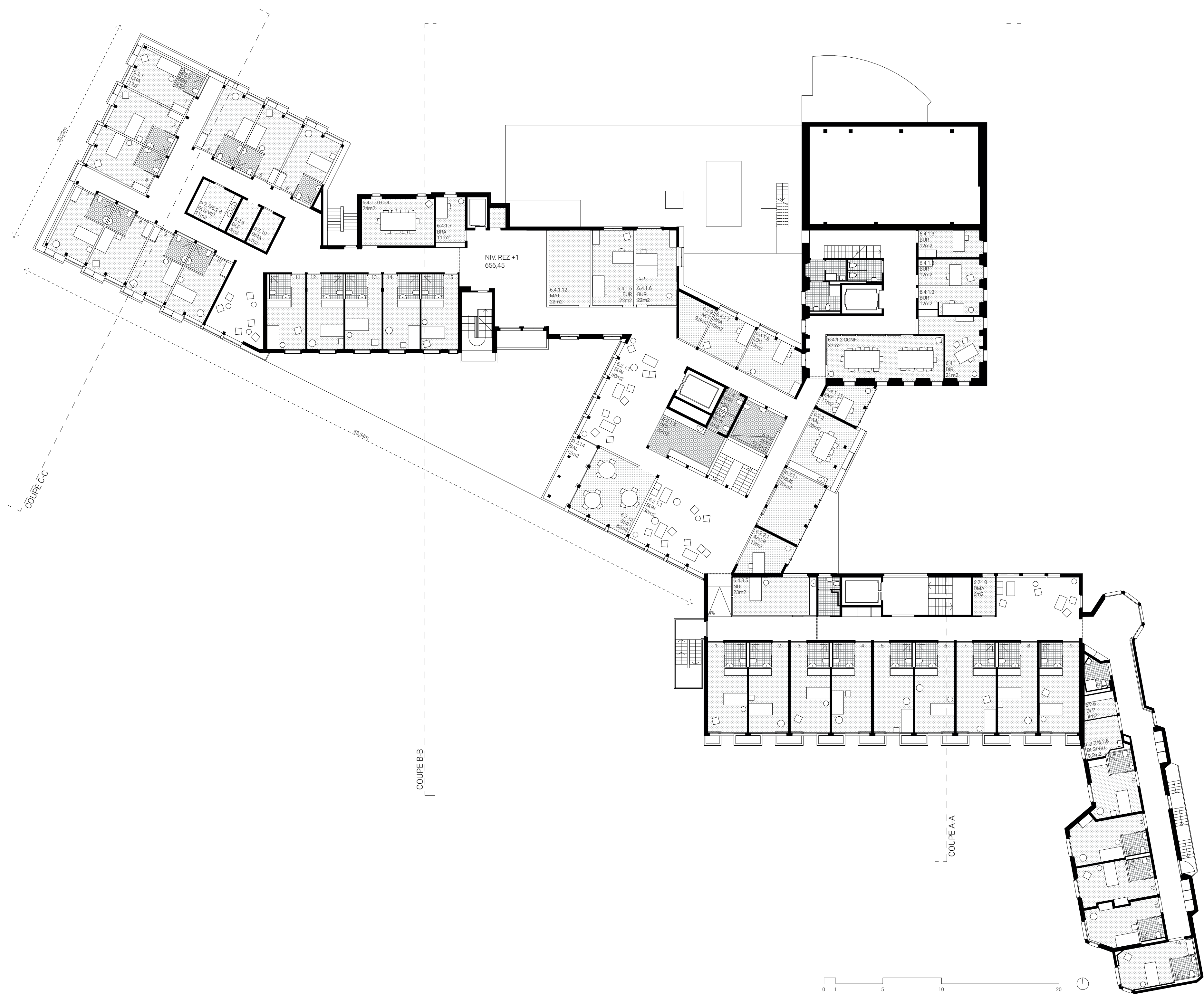
REVÊTEMENTS
CORDON BOISÉ
PRAIRIE
GAZON
PAVÉ PIERRE NATURELLE, TYPE 1
PAVÉ PIERRE NATURELLE, TYPE 2
CHEMINEMENT, BÉTON PAUVRE
PLATEFORME EN BOIS



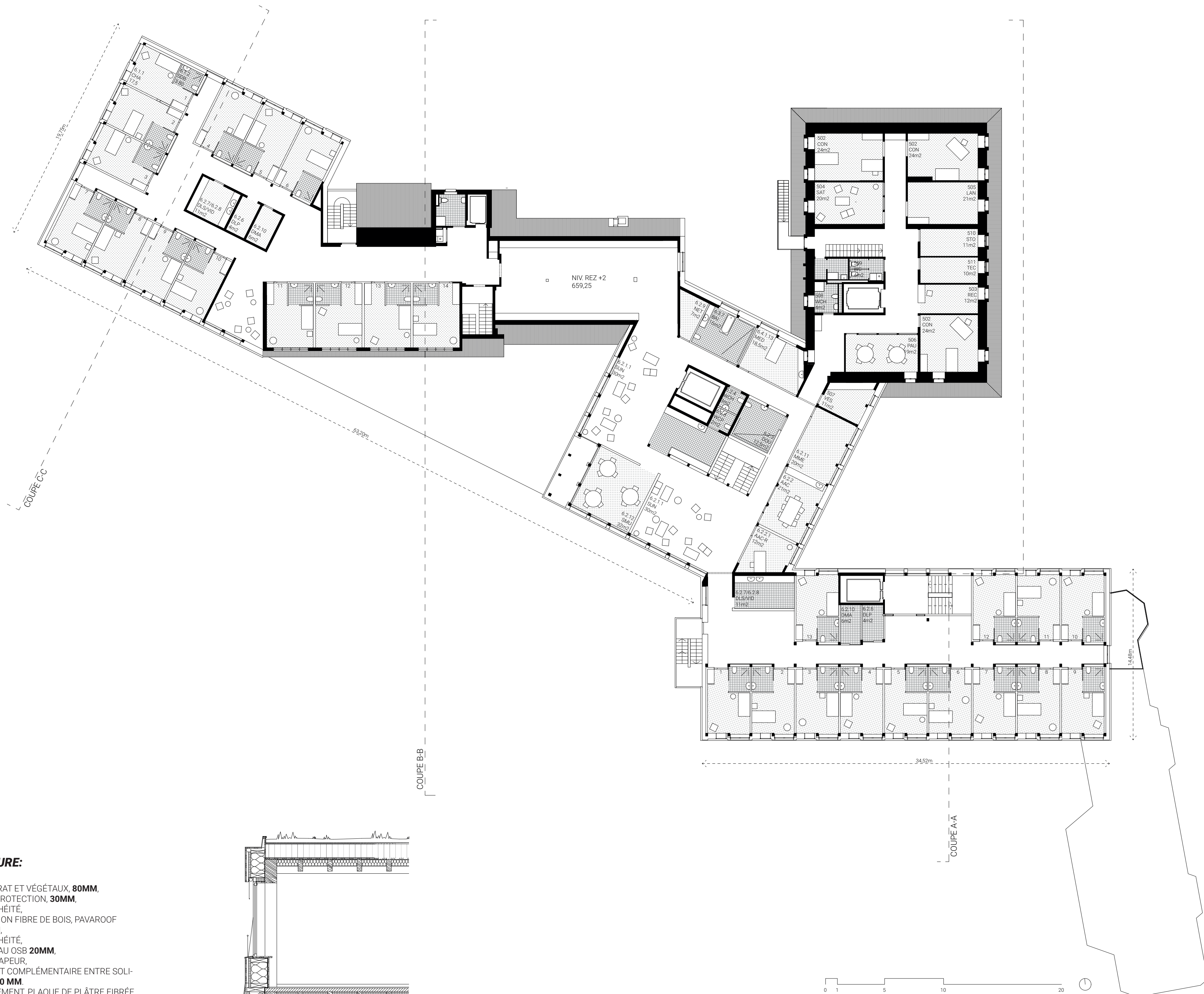




CONCOURS EMS BOISSONNET / "POP THE CLUTCH!"



CONCOURS EMS BOISSONNET / "POP THE CLUTCH!"

**TOITURE:**

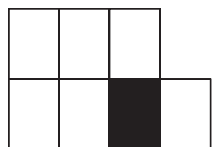
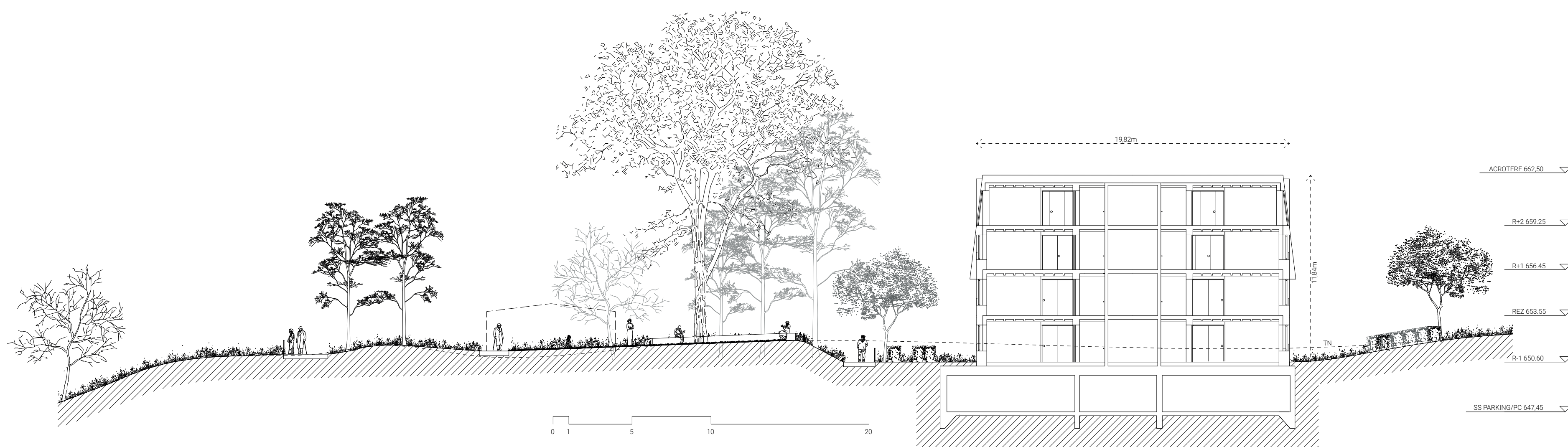
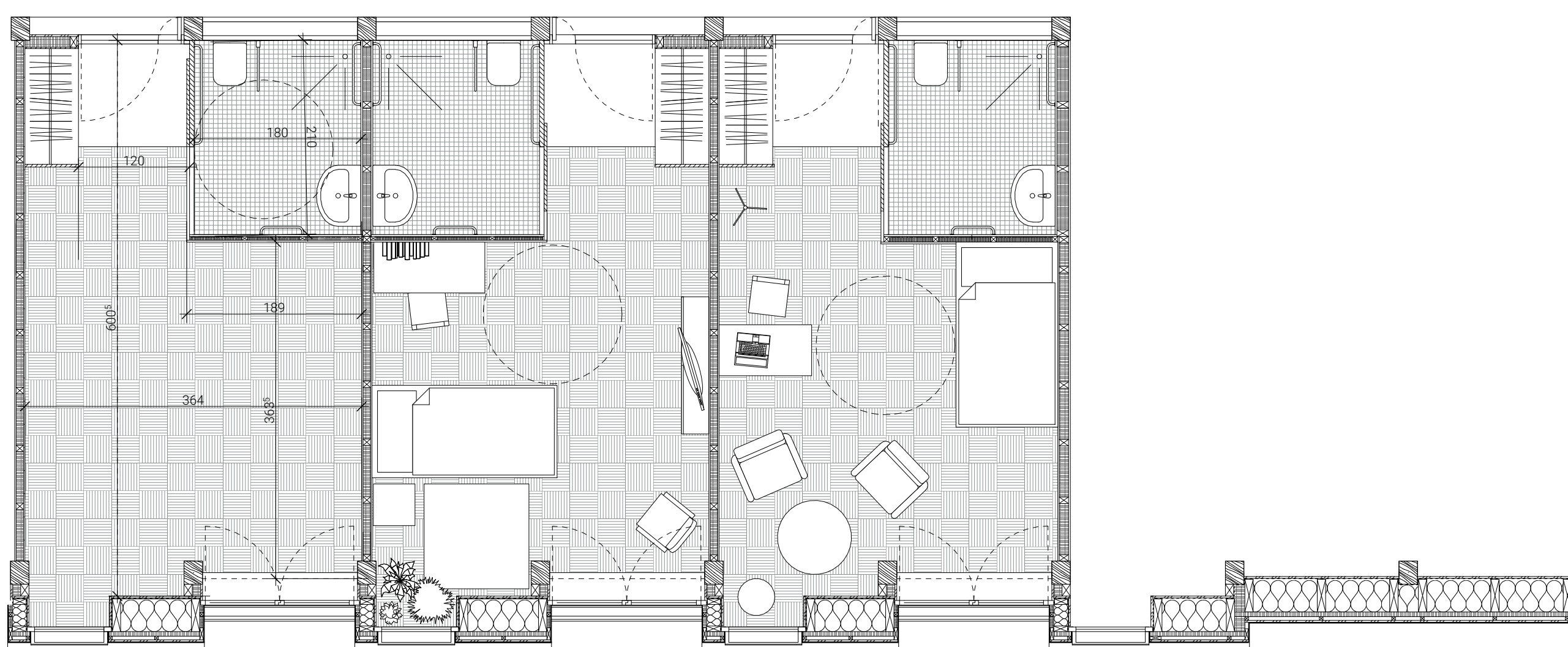
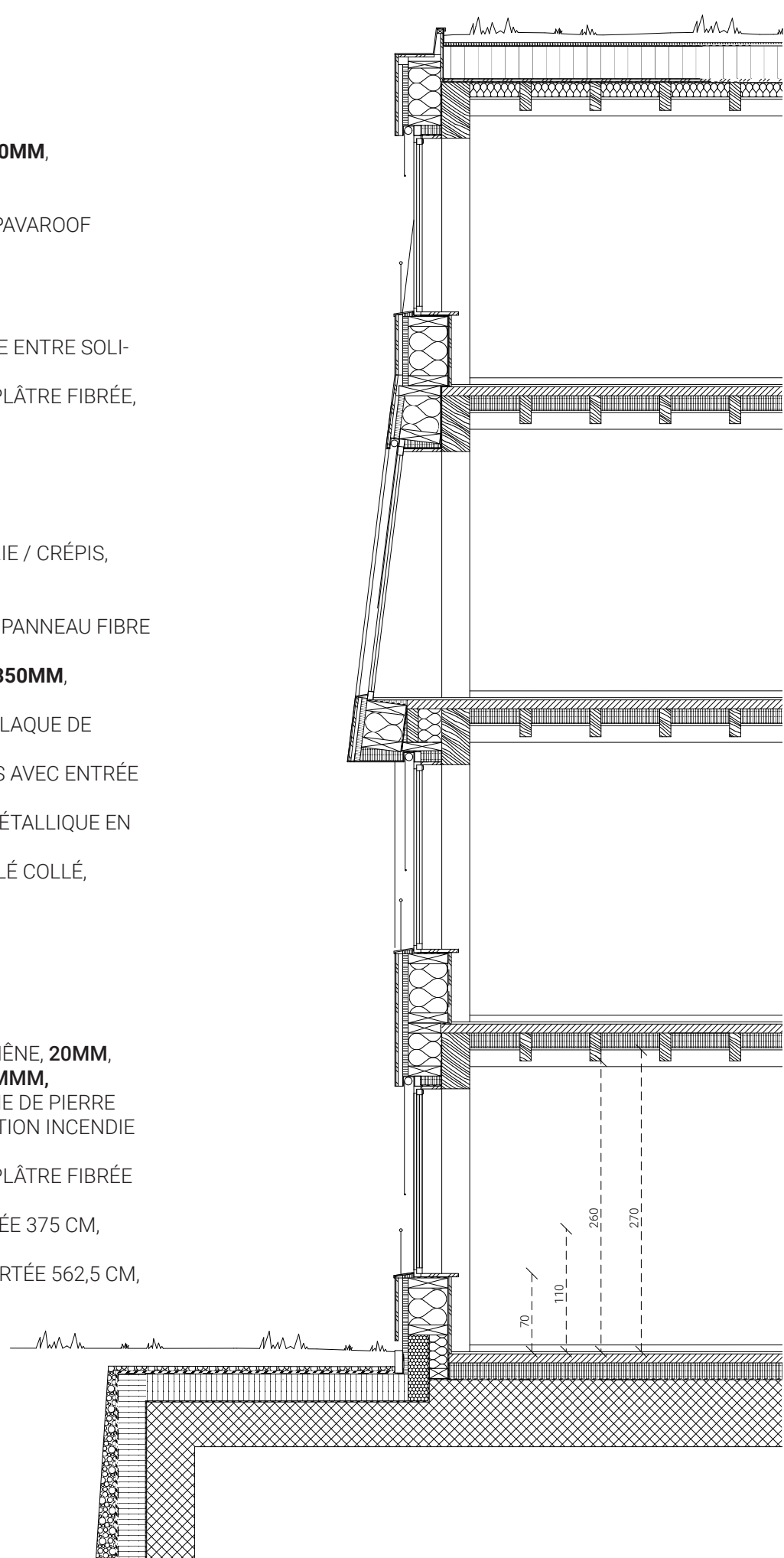
SUBSTRAT ET VÉGÉTAUX, **80MM**,
LÉ DE PROTECTION, **30MM**,
ÉTANCHÉITÉ,
ISOLATION FIBRE DE BOIS, PAVAROOFF
290MM,
ÉTANCHÉITÉ,
PANNEAU OSB **20MM**,
PARE-VAPEUR,
ISOLANT COMPLÉMENTAIRE ENTRE SOLI-
VES, **130 MM**.
REVÊTEMENT, PLAQUE DE PLÂTRE FIBRÉE,
20MM.

FAÇADE :

REVÊTEMENT FERBLANTERIE / CRÉPIS,
PANNEAU OSB **20MM**,
LAME D'AIR **30MM**,
PROTECTION DE L'ISOLANT, PANNEAU FIBRE
DE BOIS PAVATÉX **50MM**,
ISOLATION, LAINE DE BOIS **350MM**,
PARE-VAPEUR,
REVÊTEMENT INTÉRIEUR, PLAQUE DE
PLÂTRE, **20MM**,
FENÊTRE, MENUISERIE BOIS AVEC ENTRÉE
D'AIR HYDROREGLABLES.
GARDES-CORPS : MAILLE MÉTALLIQUE EN
ACIER INOXYDABLE.
SOLIVE PRINCIPALE LAMELLÉ COLLÉ,
50X250 MM.

PLANCHER :

PARQUET MOSAÏQUE EN CHÊNE, **20MM**,
PANNEAU BOIS MASSIF, **80MM**,
ISOLATION PHONIQUE, LAINE DE PIERRE
PARTICIPANT A LA PROTECTION INCENDIE
(FLUMROC), **130MM**
REVÊTEMENT, PLAQUE DE PLÂTRE FIBRÉE
20MM,
SOLIVAGE TERTIAIRE, PORTÉE 375 CM,
250X100MM,
SOLIVAGE SECONDAIRE, PORTÉE 562,5 CM,
300X200MM,



CONCOURS EMS BOISSONNET / "POP THE CLUTCH!"

